



La Région

Auvergne-Rhône-Alpes



Découverte région

20 Mars 2024



_sommaire

I. Découverte Région

A. Les orientations

B. Les modalités d'intervention : recevabilité, processus, étapes de la demande...

II. Le cadre d'intervention

A. Le règlement

B. Focus sur les thématiques

Échange CHAT

III. Comment déposer une demande de subvention sous le portail des aides ?

A. Un outil : Portail des aides

B. Les comptes de connexion

C. Différences public/privé

Échange CHAT

I) Découverte Région

A) Les orientations

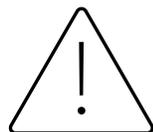
LES ACTIONS COLLECTIVES ÉDUCATIVES EN DIRECTION DES LYCÉES

La Région : acteur éducatif majeur auprès des jeunes d'Auvergne-Rhône-Alpes afin de les aider à bien amorcer leur vie d'adulte et de citoyen.

Accompagner les établissements dans la mise en œuvre d'actions pédagogiques collectives.

LES ACTIONS COLLECTIVES ÉDUCATIVES EN DIRECTION DES LYCÉES

- Alléger la demande :
 - Un formulaire de demande plus concis centré sur le besoin d'accompagnement
 - Des demandes possibles tout au long de l'année
- un accompagnement renforcé pour les établissements dont l'isolement géographique rend difficile la mise en place d'actions
- Renforcer l'impact, la valorisation et la visibilité de l'aide régionale



- Le dispositif Découverte Région ne vient pas automatiquement en appui des programmes officiels de l'Education Nationale.
- Il s'agit d'une politique volontariste de la Région qui accompagne les projets en fonction des priorités politiques qu'elle définit.

-

B) Les modalités d'intervention

Pour que votre action soit recevable



Conditions d'accès à l'aide

← Précédent

Les champs marqués d'un * sont obligatoires.

L'opération a déjà fait l'objet de dépenses *

Oui Non

L'opération se déroule dans la région Auvergne-Rhône-Alpes *

Oui Non

La subvention demandée est supérieure ou égale à 500 € *

Oui Non

Je déclare que les informations renseignées sur cette demande de subvention sont exactes et sincères *

Oui Non

← Précédent



L'opération a déjà fait l'objet de dépenses *

Oui Non

- On ne vote pas de subvention a posteriori

L'opération se déroule dans la région Auvergne-Rhône-Alpes * Oui Non

- Seules les actions se déroulant sur le territoire d'Auvergne Rhône Alpes sont éligibles sauf exceptions choisies par la Région*

* CERN de Genève, salon de l'agriculture de paris en tant qu'exposant, participation à des finales de concours scientifique après qualification

- La Région ne vote pas de subvention en dessous de 500€ (règlement des subventions)

La subvention demandée est supérieure ou égale à 500 € * Oui Non



Conditions d'accès à l'aide

← Précédent

Les champs marqués d'un * sont obligatoires.

L'opération a déjà fait l'objet de dépenses *

Oui Non

L'opération se déroule dans la région Auvergne-Rhône-Alpes *

Oui Non

La subvention demandée est supérieure ou égale à 500 € *

Oui Non

Je déclare que les informations renseignées sur cette demande de subvention sont exactes et sincères *

Oui Non

← Précédent

Découverte Région : Préalable

Partager votre demande



Suivant

Date des 2 prochaines commissions durant lesquelles les subventions sont votées avec la date limite de transmission de vos demandes

DATE LIMITE DE TRANSMISSION DE VOS DEMANDES

Le dépôt des demandes reste possible tout au long de l'année mais ce calendrier vous précise les échéances des différentes commissions permanentes auxquelles vos dossiers seront soumis au vote des élus régionaux. Il sera mis à jour régulièrement.

| | | |
|---|-----------------|--------------|
| Pour un vote à la commission permanente du | 17/05/2024 | 28/06/2024 |
| Vos demandes doivent nous parvenir avant le | 16 février 2024 | 29 mars 2024 |

Pour finaliser votre demande vous aurez besoin des pièces suivantes :

Pour tous les établissements :

- Un document autorisant le représentant de l'organisme à solliciter une subvention
- Les devis des correspondant aux frais de transport et/ou d'internant
- La validation du chef d'établissement ([télécharger le modèle](#))
- Le relevé d'identité bancaire du lycée
- Si intervenants externes : Charte régionale d'intervenants ([télécharger le modèle](#))

Pour les établissements privés uniquement :

- Le relevé d'identité bancaire de l'organisme gestionnaire
- Copie des statuts en vigueur datés et signés

Présentation du dispositif

Dans le cadre de sa compétence Education et Lycées, la Région met en place un dispositif de soutien aux actions éducatives collectives portées par les établissements d'enseignement du second degré : lycées publics et privés (Education Nationale ou enseignement agricole) sous contrat d'association avec l'Etat, les maisons familiales et rurales, les établissements régionaux d'enseignement adapté est donc mis en œuvre et se fonde sur 4 piliers thématiques d'intervention.

- Fier de notre identité régionale, mémoire et patrimoine /prix mémoire, histoire et transmission
- Valeurs de la république
- Volonté d'entreprendre
- Culture scientifique et technique

Pour plus de détails sur ces thématiques vous pouvez consulter [le règlement ici](#)

Veillez noter que le montant minimum de la subvention demandée est de 500 €.

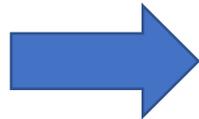
Vous trouverez ici des informations et différents fichiers en téléchargement pour vous aider dans votre demande

le processus de demande

faciliter votre demande

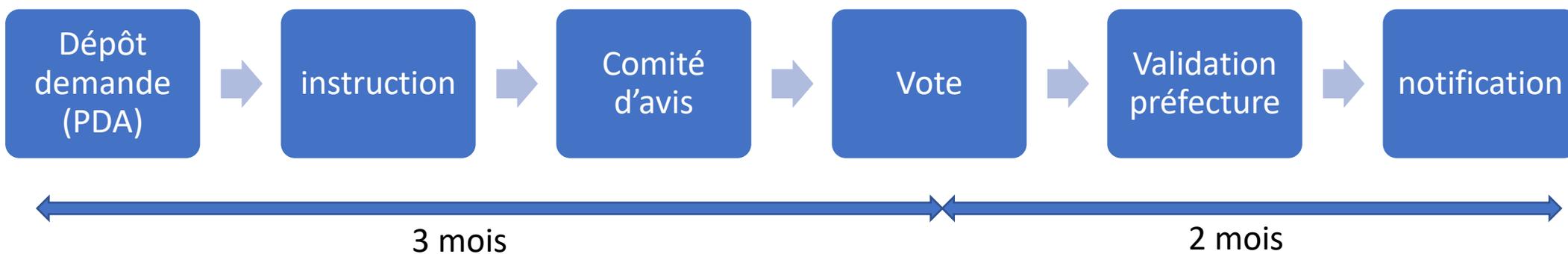
- PDA : un seul outil pour réaliser toutes vos demandes de subvention et de paiement
- Demandes possibles tout au long de l'année (dans les thématiques les plus sollicitées)
- 12 mois pour réaliser l'action après le vote en commission permanente

3 mois de délai entre
votre demande et une
décision de la Région



Pour une réponse en septembre,
vos demandes doivent être
déposées avant le 1^{er} mai de
l'année N-1

Les étapes de votre demande : du dépôt au vote





La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

II - LE CADRE D'INTERVENTION

—

Le règlement Découverte Région

Les thématiques

- Fier de notre identité régionale, mémoire et patrimoine + Prix mémoire,
- Valeurs de la République
- Volonté d'entreprendre
- Culture scientifique et technique
- Valorisation des formations professionnelles & technologiques
- Concours régional d'éloquence
- Sport

Les thématiques

- Fier de notre identité régionale, mémoire et patrimoine + Prix mémoire,
- Valeurs de la République
- Volonté d'entreprendre
- Culture scientifique et technique
- Valorisation des formations professionnelles & technologiques

Direction des lycées

- Concours régional d'éloquence
- Sport

Direction jeunesse & sport

Les thématiques

- Fier de notre identité régionale, mémoire et patrimoine + Prix mémoire,
- Valeurs de la République
- Volonté d'entreprendre
- Culture scientifique et technique
- Valorisation des formations professionnelles & technologiques

Direction des lycées

- Concours régional d'éloquence
- Sport

Font l'objet d'un calendrier spécifique

Les thématiques

- | | Date de mise en œuvre |
|---|------------------------|
| ▪ Fier de notre identité régionale, mémoire et patrimoine + Prix mémoire, | } 2022 |
| ▪ Valeurs de la République | |
| ▪ Volonté d'entreprendre | } 2023 |
| ▪ Culture scientifique et technique | |
| ▪ Valorisation des formations professionnelles & technologiques | } 2024 (courant avril) |
| ▪ Concours régional d'éloquence | |
| ▪ Sport | |

5 thématiques Education et Lycées



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Les thématiques

40% des dossiers

**Fier de notre identité régionale,
mémoire et patrimoine**



Objectifs

- Faire connaître l'Histoire de France au travers de l'Histoire régionale;
- Valoriser le patrimoine historique régional;
- Renforcer le sentiment d'appartenance des jeunes à la Nation;
- Éveiller et inciter les jeunes au devoir de mémoire.

Exemples d'actions soutenues

- Projet en lien avec les lieux de mémoire (visite de la maison d'Izieu, CHRD, maquis du Vercors, Chambon sur Lignon...) 50% des demandes
- Financement : frais de transport privilégiés par rapport au frais d'intervenants

Prix mémoire, Histoire et Transmission

Présentation prix mémoire

Le Prix régional « Mémoire, Histoire et transmission » a vocation à valoriser les classes engagées collectivement dans des projets mémoriaux et à mettre à l'honneur le travail réalisé par les lycéens.

Les frais relatifs à la réalisation du projet sont pris en charge par la Région dans le cadre de la subvention accordée dans « Découverte Région, Fier de notre identité régionale ; Mémoire et Patrimoine ».

Exemple de travaux primés en 2023

- Prix mémoire, Histoire et Transmission

Exemple de travaux primés en 2023

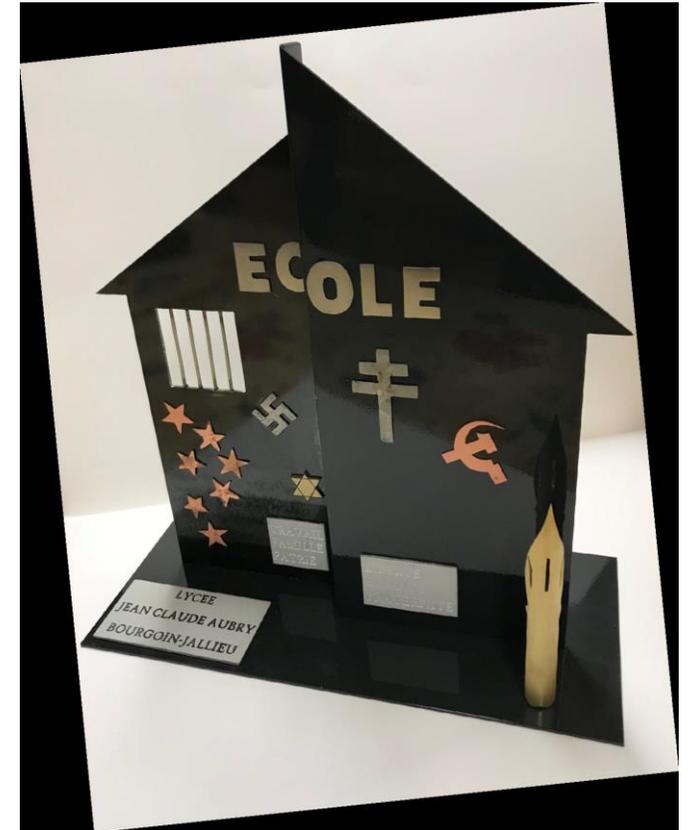
Lycée des métiers Jean-Claude Aubry (38)

Thème : l'école et la résistance

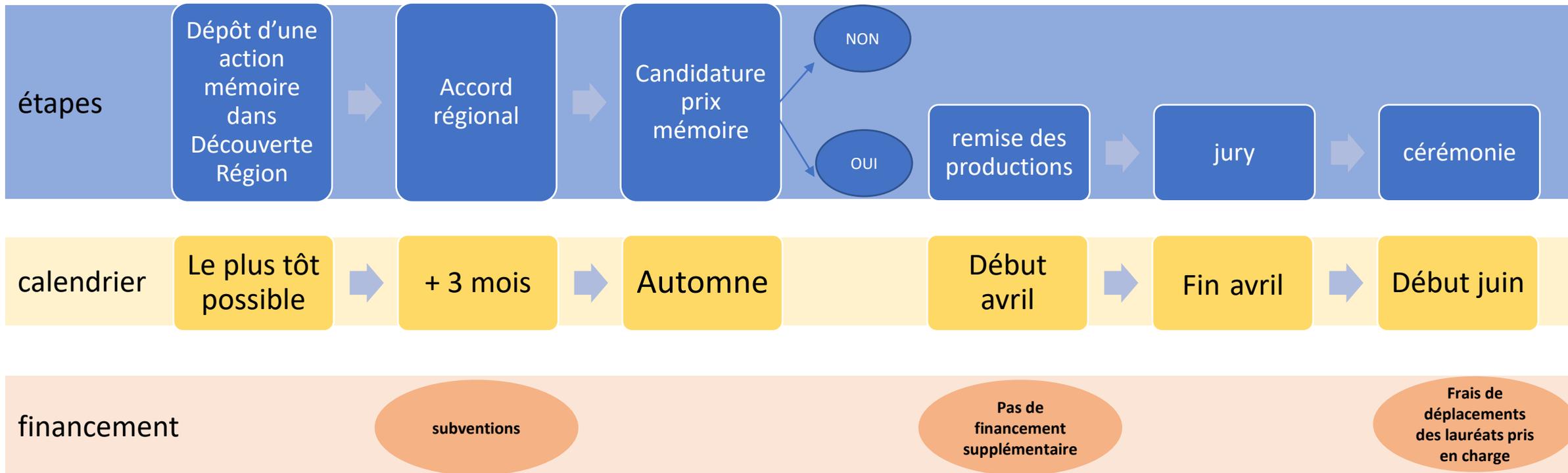
Sculpture réalisée par les élèves de Première

Baccalauréat Professionnel Technicien en chaudronnerie Industrielle suite à la visite de la maison d'Izieu.

Sens : sculpture en deux parties avec des symboles représentant le nazisme/la collaboration et la résistance.



Retro planning prix mémoire





La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Les thématiques

30 % des dossiers

Volonté d'entreprendre



Objectifs et projets éligibles

- Permettre aux jeunes de rencontrer des professionnels au cœur des entreprises et **de visite d'entreprises pour voir le fonctionnement des entreprises**
- Les actions de coaching, d'accompagnement aux CV/entretien/ Visites payantes d'entreprises ne sont plus éligibles
- Recentrer sur le lien direct Ecole/entreprise



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Les thématiques

Nouvelle thématique
2024

**Valorisation des formations
professionnelles et techniques**



Objectifs et projets éligibles

- OBJECTIF:
 - permettre aux jeunes d'assister à des évènements de promotion des métiers en finançant des transports collectifs
- PROJETS ELIGIBLES :
 - Visite de plateaux techniques/Fab Lab
 - Participation à une action de valorisation de la voie professionnelle en lien avec les priorités régionales. Compétitions des WorldSkills à titre d'exemple.
 - Visite de campus régionaux et de campus des métiers et des qualifications (CMQ, la liste complète est disponible sur l'ENT).

Les thématiques

10% des dossiers

Culture scientifique & technique



Culture scientifique et technique : objectifs

- **Faire de la région Auvergne Rhône Alpes la région de France des ingénieurs et des techniciens**
- **Favoriser la rencontre entre les jeunes et les scientifiques**
- **Promouvoir la démarche scientifique**

Culture scientifique et technique : exemples de projets

- **Visite de sites scientifiques et/ou technologiques :**
 - Centrale nucléaire/hydraulique ,
 - Grands équipements scientifiques : Synchrotron , CERN...
- **Participation à des concours scientifiques**
 - Maths en jeans
 - Concours de robotique
- **Participation à des évènement autour de la fête de la science**



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Les thématiques

20 % des dossiers

Valeurs de la République



Valeurs de la République: objectifs

- Favoriser l'appropriation d'une culture morale et civique
- Rappeler les « Droits et Devoirs du citoyen » en insistant particulièrement sur les devoirs qui incombent à la citoyenneté française
- Faire prendre conscience aux jeunes de la contribution qu'ils doivent apporter à la collectivité
- Promouvoir, renforcer et contribuer au respect des principes de laïcité,

Valeurs de la République: exemples de projets

- **Visite de lieux régionaux de la démocratie** : conseil régional ou départemental
- **Actions menées dans le cadre des classes défenses** : rencontres avec des grands témoins, visite de caserne, participation aux commémorations
- **Visite des tribunaux ou rencontre avec des professionnels de la justice**

**Les actions hors région
ne sont pas éligibles**

Assemblée nationale ,
parlements européens...

Temps d'échanges CHAT

TITRE DE LA PRÉSENTATION

III) DEPOSER UNE DEMANDE

déposer une demande

Portail des aides

1. Un outil : le Portail des aides
2. Les comptes de connexion
3. Différences public/privé



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Déposer une demande

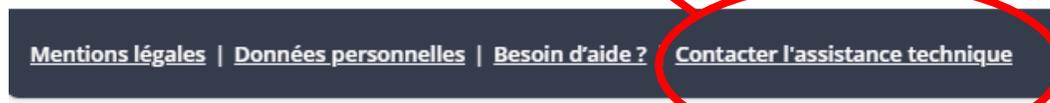
Le Portail des Aides





1. Le portail des aides

- Des tutoriels vidéos sont à votre disposition pour chaque étape de vos demandes : <https://www.ent.auvergnerhonealpes.fr/assistance/>
- Une assistance technique est disponible via un formulaire en ligne (en bas de page du portail des aides)



- Le SPAE reste disponible pour vos questions sur le fond des dossiers

Quelques conseils

Pour faciliter l'instruction de vos demandes :

Objet de la demande *

Indiquer ici, ce sur quoi porte précisément votre demande de financement (le descriptif général de l'action sera précisé plus bas). Par exemple : • Financement d'un bus pour la visite de l'entreprise X • Financement de l'intervenant Y pour l'accompagnement des élèves dans le projet Z - Financement du transport des élèves participants à XX

Descriptif de votre action (détailler en quelques lignes) *



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Déposer une demande

Les comptes de connexion



Pourquoi une évolution ?

1. Jusqu'à présent un nouveau compte pouvait être rattaché à l'établissement sans validation du compte administrateur
2. de nombreux établissements se retrouvent avec des comptes administrateurs ne correspondant pas à un personnel de direction.
3. Il convient aujourd'hui de revenir à un fonctionnement plus adéquat entre organisation du lycée et droit des comptes PDA.

déposer une demande



1. Les différents comptes sous PDA

- Le compte Administrateur
- Compte signataire
- Le compte délégué

A) Les différents comptes sous PDA

- Le compte Administrateur

QUOI ?

- gère au quotidien les droits des personnes pouvant saisir des demandes pour le compte du lycée.
- Autorise les personnes à saisir des demandes (mais pas à les valider).
- Mise à jour ces droits en fonction des mouvements de personnel
- Demande de paiement

QUI ?

- en général un membre de la direction de l'établissement (chef d'établissement ou Adjoint Gestionnaire).

1. Les différents comptes sous PDA

- Le compte signataire

QUOI ?

- le détenteur de ce compte est la personne juridiquement habilitée à faire une demande pour le compte du lycée.
- Signe numériquement les demandes avant envoi

QUI ?

- Lycées publics : Proviseur ou directeur pour les EPLEFPA (par délégation du Pdt du CA).
- Lycées privés : président de l'organisme de gestion avec délégation possible au chef d'établissement

1. Les différents comptes sous PDA

- Le compte délégué

QUOI ?

- compte optionnel
- Sur validation du compte administrateur.
- permet uniquement la saisie des demandes

QUI ?

- En général, les professeurs en charge des actions



NE PAS PASSER PAR
« FRANCECONNECT » POUR
CRÉER UN NOUVEAU COMPTE



Portail des Aides

Bienvenue

Connectez-vous à votre espace personnel.

Fermeture de la plateforme de dépôt des aides (PDA) de la Région

du lundi 22 janvier à partir de 19 heures au mardi 23 janvier 12 heures

Une intervention technique est programmée.

Aucun dépôt de demande d'aide ni de demande de paiement ne sera possible.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Fr



S'identifier avec
FranceConnect

Services en ligne.

Qu'est-ce que FranceConnect ?

Tous les champs sont obligatoires

yvon.maurel@auvergnerhonealpes.fr

.....

[Mot de passe oublié ?](#)

Se connecter

Vous n'avez pas encore de compte ? [Créez-en un.](#)



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Déposer une demande

Différences public/privé



Différence lycée public/ lycée privés

Il existe une différence juridique entre les établissements privés et les établissements publics lors du dépôt de vos demandes

Les EPLE privés n'ont pas d'existence juridique propre, ils sont portés en général par une association (Organisme de Gestion)

Différence lycée public/ lycée privés

lycées publics

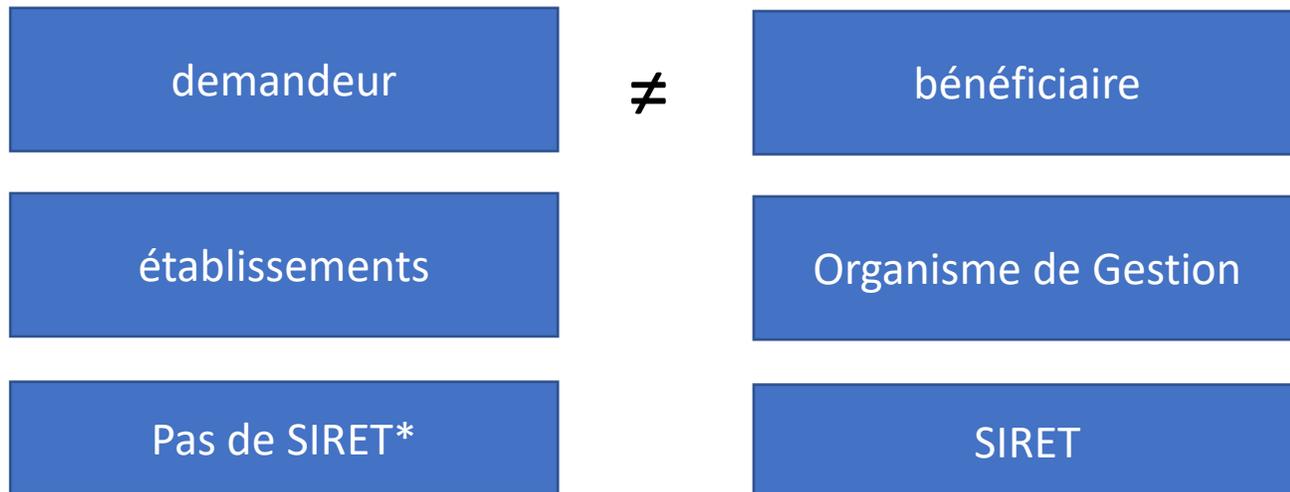
Lycées publics



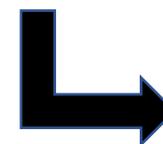
Une fois rattaché à l'établissement , toutes les données administratives sont renseignées automatiquement

lycées privés

Lycées privés



Les comptes étant rattachés au lycée et pas à l'OG



les données relatives à l'OG doivent être renseignées à chaque nouvelle demande

* Dans les ¾ des cas

Évolutions 2024

- **Plus de possibilité de déposer une demande au nom de l'OG (seulement lycée)**
- **Les établissements privés sont invités à se créer un SIRET (rattache au SIREN de l'OG), pour qu'à terme le lien se fasse automatiquement et que les données relatives à l'OG ne soient plus demandées systématiquement**

Temps d'échanges CHAT



Merci